

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 6 février 2016 à 13 h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Jean Cloutier
	Monsieur Brian Bertram

Étaient absents : Messieurs les conseillers Peter Richardson et Neal Rankin

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 13 h 02 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2016-02-009 – Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par :	Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par :	Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes)
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2016.
5. Ratification des paiements exécutés par chèque.
6. Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.
9. Avis de motion : *Aucun*
10. Adoption de règlement : *Aucun*
11. Projets de résolution
 - 11.1. Délégation au conseil de AGIR pour la Diable
12. Rapport des comités
 - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2016

12.2. Comité consultatif d'urbanisme –

12.2.1 - Demande de lotissement – CCU -2016-01-05 matricule 1425-77-9593 – lot 5 011 278, cadastre du Québec

13. Correspondance –

14. Affaires nouvelles - aucune

15. Période d'intervention des membres du conseil –

16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes)

17. Clôture et levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Résolution 2016-02-010 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2016.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie des procès-verbaux de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire tenues le 16 janvier 2016 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

- a) Que le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 16 janvier 2016; et,
- b) Que les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 16 janvier 2016 et ils sont par les présentes ratifiés et adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Résolution 2016-02-011 - Ratification du journal de décaissement

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2016 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 22 725,65 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

6. Rapport verbal du Maire suppléant concernant les activités du conseil des maires de la MRC des Laurentides.

7. Rapport du Maire suppléant concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.

8. Résolution 2016-02-012 – Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER le Maire à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 8 février 2016, déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

9. Avis de motion : *Aucun*

10. Adoption de règlements : *Aucun*

11.- Projets de résolution :

11.1 Résolution 2016-02-013 – Délégation d'une représentante au conseil de AGIR pour la Diable

ATENDU que la municipalité est membre de AGIR pour la Diable;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De déléguer Madame la conseillère Louise Royer comme représentante de la municipalité au conseil d'administration de AGIR pour la Diable.

12. Rapport des comités

12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2016.

**12.2 Résolution 2016-02-014 - Comité consultatif d'urbanisme –
Demande de lotissement – CCU -2016-01-05 matricule 1425-77-9593
– lot 5 011 278, cadastre du Québec**

CONSIDÉRANT l'ensemble de la documentation déposée à l'appui de la demande de lotissement par le propriétaire du lot 5 011 278, cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que la demande respecte les dispositions du règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT l'étude de la demande par le CCU;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU :

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER l'émission du permis de lotissement soit émis.

13. Correspondance – Aucune

14. Affaires nouvelles – Aucune

15. Période d'intervention des membres du conseil – Aucune

16. Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)

17. Résolution 2016-02-014– Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 13 h 33

Monsieur Hugh Scott
Maire

Monsieur Martin Paul Gélinas
Secrétaire-trésorier